Transformation et permanence de l'espace habité dans un village du delta du fleuve Rouge (Viêt-nam)

JEAN-PHILIPPE FONTENELLE, MAI VAN HAI

Les sociétés villageoises du delta du fleuve Rouge, où les densités de peuplement dépassent 1 000 habitants au kilomètre carré, offrent un exemple d'un rapport particulièrement élaboré entre une population et son milieu naturel. La rareté de l'espace disponible pour l'habitat, le choix de circonscrire strictement l'espace habité pour privilégier l'espace cultivé conduisent les familles à des stratégies de gestion du foncier qui entraînent une densification croissante du noyau villageois. En s'attachant avec minutie à relater les formes prises par le changement dans l'espace habité d'un de ces villages, de 1955 à nos jours, l'auteur démonte la complexité des processus sociaux qui règlent les rapports sociétés–natures. Les ruptures introduites dans la phase de collectivisation n'ont pas porté atteinte à un modèle de fonctionnement social qui a comme objectif d'assurer la permanence de l'inscription spatiale de la famille. On comprend à partir de cette analyse comment cette volonté de pérennité provoque des colonisations lointaines par essaimage des familles les moins puissantes.

L'objet de la présente étude est de décrire l'évolution de l'espace habité dans un village du delta du fleuve Rouge, depuis le début des années 1950 jusqu'à nos jours, dans le but d'appréhender les pratiques sociales de transmission du patrimoine foncier habité. Cette confrontation permet, dans un deuxième temps, d'émettre des hypothèses sur la structuration présente et l'évolution possible de l'espace rural dans le delta.

Communément considéré comme le berceau de la civilisation vietnamienne, le delta du fleuve Rouge a été colonisé et mis en valeur par l'homme depuis des millénaires. La riziculture irriguée y est maîtrisée depuis au moins 2 000 ans (Sakurai, s.d.). L'empreinte de l'action de l'homme sur le milieu naturel apparaît évidente, notamment par les digues protectrices, les canaux et les drains qui parcourent l'espace rizicole mis en valeur. De même, les nombreux villages qui parsèment l'espace rizicole de leur présence, signe évident de la forte densité de la population rurale, supérieure à mille habitants au kilomètre carré, attestent de l'extrême intensité de l'exploitation de ce milieu deltaïque.

Cependant, bien qu'anciennement colonisé par l'homme, le delta du fleuve Rouge a subi des modifications récentes importantes qui ont perturbé l'organisation de l'espace rural, telle que définie et décrite au début de ce siècle par des auteurs comme Pierre Gourou (1936) et René Dumont (1935). Les perturbations furent engendrées par des décisions politiques majeures comme la réforme agraire de 1955, suivie par la collectivisation et la révolution verte des années 1960. Ces événements ont profondément imprimé leur marque dans l'organisation de l'espace rural du delta. Des foyers furent ainsi expropriés. Le foncier agricole a été morcelé puis collectivisé. De nouvelles terres de rizières ont été mises en valeur, pour être ensuite nivelées. Les infrastructures de contrôle de l'eau ont été modernisées et multipliées.

La réforme agraire fut bien accueillie par la population paysanne qui s'était en partie battue pour elle durant la guerre de décolonisation (De Hartingh, 1996), mais il n'en fut pas de même pour la collectivisation des biens de production (terres de rizière, travail,...) et la centralisation des prises de décision (Yvon-Tran, 1994). Cette politique fut en effet mal perçue par le monde paysan qui n'eut de cesse d'in-

JEAN-PHILIPPE FONTENELLE
Ingénieur agronome
Gret, programme Fleuve Rouge,
ambassade de France,
Hanoi, Viêt-nam
gretpfr@netnam.org.vn

MAI VAN HAI
Sociologue
Institut National de Sociologie,
programme Fleuve Rouge,
ambassade de France,
Hanoi, Viêt-nam

Abstract – Transformation and stability of inhabited area in a village from the Red River delta

The Red River delta is known as being formerly reclaimed and densely populated. For the last 40 years, the organization of the countryside has been influenced by a series of strong policies initiated by State. Recently, the 1990s institutional situation has brought about a liberalization in farming households practices on land. The consequences of this change for cultivated land are not visible yet. But, they are for inhabited land. From a comparative study of Dao Xa village 1955's and 1993's maps of inhabited area, we first highlight major transformations such as the road opening, the densification and the extension of the village. Then, in a second step, we show, through the study of village families' genealogical registers, that some social practices of patrimonial transfer are being kept alive by households. These practices concerning patrimonial transfer are leaving their mark on village inhabited land colonization. The analysis of these observations leads us to suggest several structuring factors which may be of some influence on human settlement in the Red River delta. Lastly, we argue on a potential coming evolution of the countryside in the Red River delta.

Travaux de recherche effectués au sein du projet de coopération franco-vietnamienne, le programme Fleuve Rouge.
Ce texte a été élaboré sur la base d'une communication présentée au colloque Euroviet III, 1–4 juillet 1997, IIAS, CASA, université d'Amsterdam.

fluer sur l'État vietnamien afin de récupérer une certaine maîtrise de la production (Fforde, 1989 ; Kerkvliet, 1995).

Depuis le début des années 1980, le Viêt-nam connaît un processus de libéralisation économique qui a conduit à la décollectivisation des moyens de production. Dans les campagnes, cette politique a permis la constitution d'exploitations agricoles individuelles fondées sur le foyer familial (Dao The Tuan, 1997). Du fait de nouvelles conditions institutionnelles, la vente, la location et la transmission patrimoniale de « terre d'habitation » et de l'usufruit de terre agricole, sont aujourd'hui autorisées (Law on land, 1993). Notre hypothèse est que les pratiques foncières paysannes, qui peuvent de nouveau s'exprimer ouvertement, vont entraîner des modifications de l'organisation de l'espace rural issue des 40 dernières années, du fait de mécanismes fondés sur des invariants sociaux ayant perduré au cours du temps.

Pour diverses raisons, telles que la redistribution récente des terres agricoles et l'existence de contraintes économiques et politiques (faible rentabilité des productions agricoles, non retrait réel des autorités de la production,...), l'apparition de changements sur l'espace cultivé est encore peu visible. Le foncier rizicole, redistribué de façon égalitaire aux familles du delta en 1993, n'a pas de forte valeur marchande et il est difficile pour l'instant d'observer de stratégie patrimoniale marquée concernant ce dernier. Ce n'est par contre pas le cas de l'espace habité, unité qui comprend la maison et le jardin. Ce dernier possède une valeur économique importante (mare piscicole, légumes, verger) et n'a jamais été collectivisé (Du Van Chau, 1998). Il constitue une base de l'accumulation et représente un enjeu stratégique majeur, pour les foyers agricoles (Bergeret, 1995).

Du fait de l'importance que le jardin tient au sein de la parcelle d'habitation, il est légitime de réfléchir à l'effet des pratiques foncières patrimoniales sur l'évolution de l'espace habité. De plus, dans un contexte démographique où la densité de la population rurale du delta du fleuve Rouge est une des plus fortes au monde, et où le taux d'accroissement de la population avoisine 2,5 pour mille depuis 10 ans, il nous semble essentiel d'estimer les répercussions de l'évolution de l'espace habité sur l'espace rural du delta dans son ensemble (General Statistical Office, 1996).

Site d'étude et méthodologie.

Nous avons choisi le *làng*, ou village, de Dao Xa[1], qui fait partie de la commune de An Binh, district de Nam Sach, province de Hai Duong. La *carte 1* présente le district de Nam Sach à la fin des années 1930. Nous y observons une forte présence humaine caractérisée par un habitat groupé au sein d'un grand nombre de villages, ainsi qu'une répartition très dispersée de ces derniers[2]. Dao Xa est localisé dans la partie Est du district, en bordure du fleuve Kinh Thay. Comme le montre la *carte 2*, le village est protégé des crues du fleuve par une digue, le long de laquelle il est implanté. C'est le plus petit des quatre villages que compte An Binh. Il ne comprend qu'un seul *thôn*, ou hameau. Il est par ailleurs longé par un arroyo[3] tout comme la majorité des villages de Nam Sach ainsi que le montre la *carte 1*. La *photographie 1* a été prise à partir de la digue au nord-est du village. Elle fait apparaître le caractère groupé de l'habitat et la nette distinction existant entre l'espace habité et l'espace cultivé.

La comparaison des plans d'habitation de 1955 (*carte 3*), avant la Réforme agraire, et de 1993 (*carte 4*), permet de faire ressortir certains des éléments structurant l'habitat rural du village de Dao Xa[4]. Notre étude, fondée sur une approche diachronique, fait, dans un premier temps, apparaître les évolutions majeures de l'espace habité durant la séquence chronologique étudiée. Puis, dans un second temps, par l'utilisation des *gia pha*, ou registres généalogiques familiaux, tenus à jour par les aînés des principaux lignages, elle permet d'établir que certaines pratiques sociales de transmission patrimoniale perdurent et impriment toujours leur marque sur le foncier habité, quelle que soit la force des événements historiques des quatre dernières décennies. L'analyse de ces résultats conduit ensuite à une interprétation des formes et déterminants de la colonisation de l'espace dans le delta du fleuve Rouge, avant de conclure sur une hypothèse d'évolution possible de l'espace rural du delta.

Dao Xa en 1955

La création de Dao Xa

La description du plan de 1955 établit que Dao Xa comptait 55 parcelles d'habitation pour 56 foyers répertoriés[5]. Ceux-ci se répartissaient au sein d'un espace habité enserré entre mares, haie de bambous et chemins (*carte 3*). Les mares, toujours présentes aujourd'hui, étaient alors connectées les unes aux autres jusqu'à un arroyo. La *photographie 2* présente une habitation construite sur le bord d'une des mares de la partie Sud du village. Elles servaient de réservoirs pour l'irrigation des terres de rizière entourant Dao Xa, et divisaient le village en deux parties (Fontenelle, 1998). Cette limite marquait la division entre les deux *xóm*, ou quartiers, du village : le *xóm làng*, quartier village, à l'ouest, et le *xóm trai*, quartier campement, à l'est, tels que présentés sur la *carte 3*. L'existence de deux *xóm* distincts se caractérisait par la présence de deux puits collectifs, *giêng*, qui approvisionnaient en eau les foyers de chacun des deux *xóm*. Deux portes permettaient d'entrer et de sortir de Dao Xa, une était située au nord-est, l'autre au sud-ouest. Selon les agriculteurs interrogés, les premiers foyers qui se sont installés à Dao Xa, appartenaient aux lignages Tran Huu, Tran Huy, Truong Phuc et Tran Van. Ceux-ci s'installèrent dans la zone du *xóm làng* qui est reconnue comme étant topographiquement plus élevée. Vinrent ensuite, à l'Est, les lignages Dam Dinh et Nguyen Chi. La généalogie reconstituée du lignage Tran Huu, le plus ancien selon les dires, comprend 14 générations, ce qui permet de dater l'existence du village au minimum à 350 ans, soit courant du XVIe siècle (Mai Van Hai et Bui Xuan Dinh, 1997).

[1] Le choix du village de Dao Xa s'est opéré a posteriori, après que l'équipe du programme Fleuve Rouge eut initié des travaux de recherche sur la gestion sociale de l'eau dans la commune de An Binh.

[2] Dao Xa correspond à un village de type Kim Thành, selon la classification de Pierre Gourou : « Les villages [sont] répartis régulièrement sur le territoire, sans forme nette ; leurs contours sont capricieux et déchiquetés. Ces villages sont établis sur un pays plat, où les arroyos coulent dans des vallées largement déprimées » (1930).

[3] Un arroyo correspond à un chenal, naturel ou non, qui relie deux cours d'eau en pays tropical.

[4] Le plan de 1993 a été fourni par les autorités communales. Il a servi de base à la reconstitution de celui de 1955, obtenu au travers de discussions avec les anciens du village.

[5] Un paysan aisé pouvait posséder plusieurs lots d'habitation. À l'inverse, un ouvrier agricole était souvent logé chez le propriétaire pour lequel il travaillait.

Les travaux de Nguyen Tung effectués dans un village *kinh* de la plaine côtière du Centre Viêt-nam, nous fournissent des hypothèses d'interprétation sur la création de Dao Xa (Nguyen Tung, 1992). Il observe ainsi une différence et une lutte entre les lignages dits fondateurs et ceux arrivés au village vers la même époque, mais ne bénéficiant pas de ce statut et essayant de l'obtenir. Selon ses observations, deux hypothèses concernant la création du village peuvent être avancées. L'une est que les non-fondateurs sont

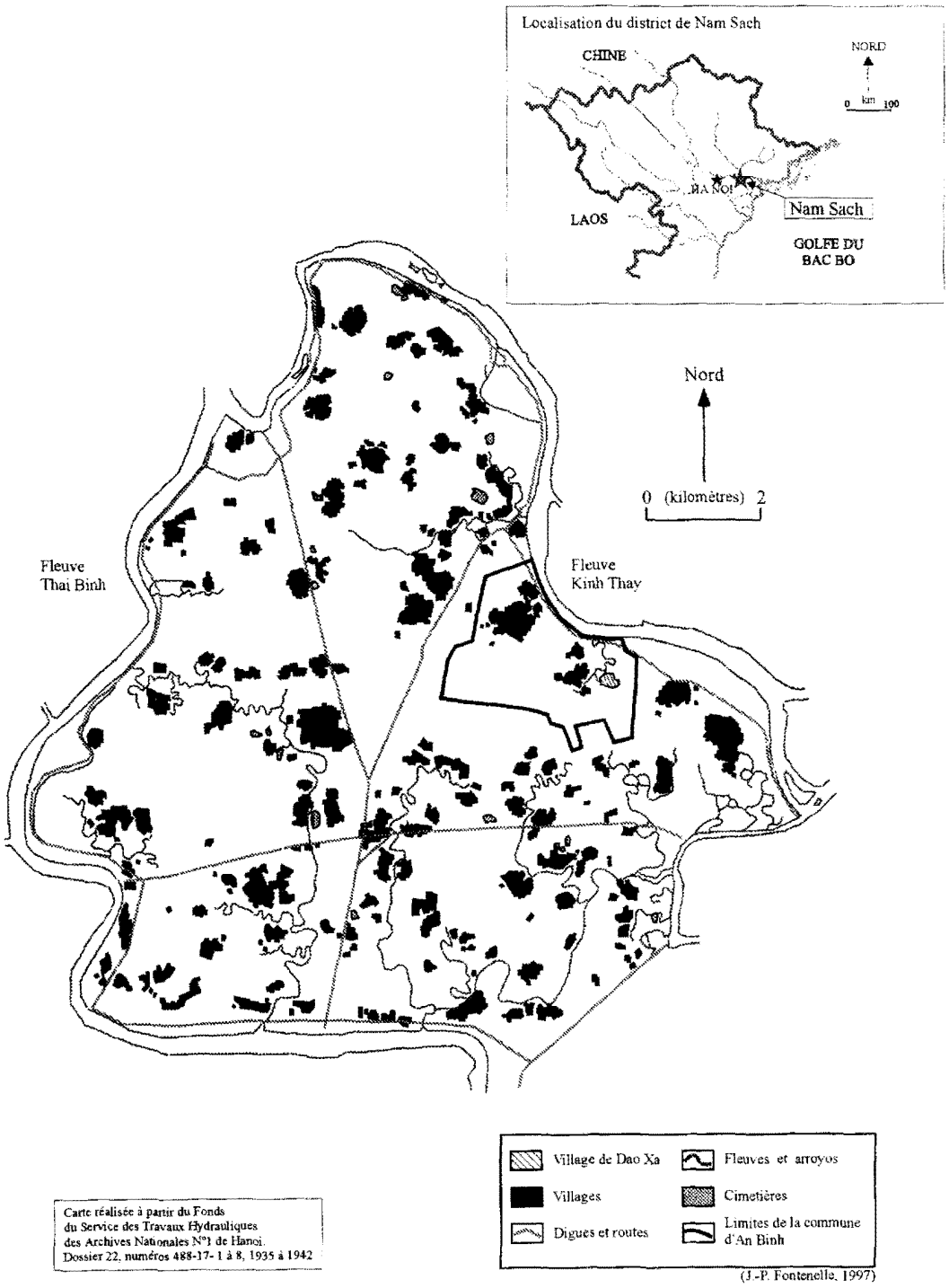

Carte 1. Localisation du village de Dao Xa au sein du district de Nam Sach.

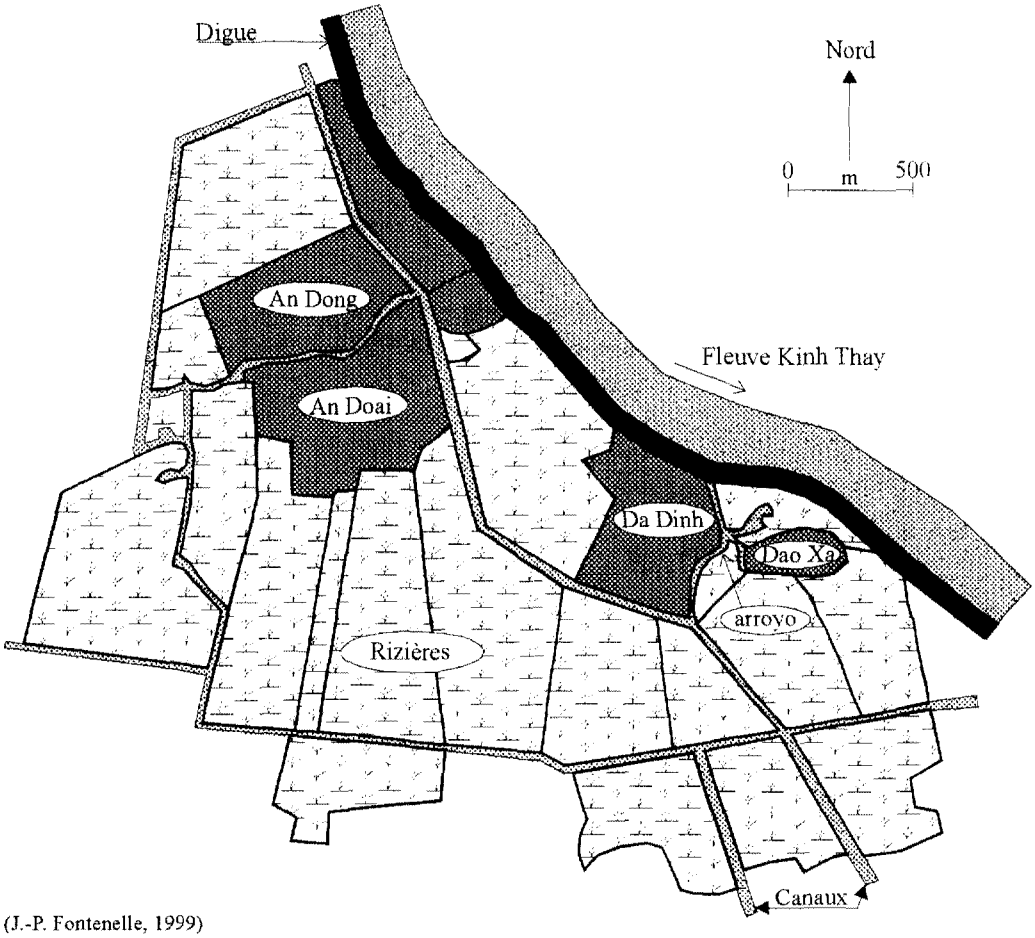

(J.-P. Fontenelle, 1999)

Carte 2. Plan de la commune d'An Binh.

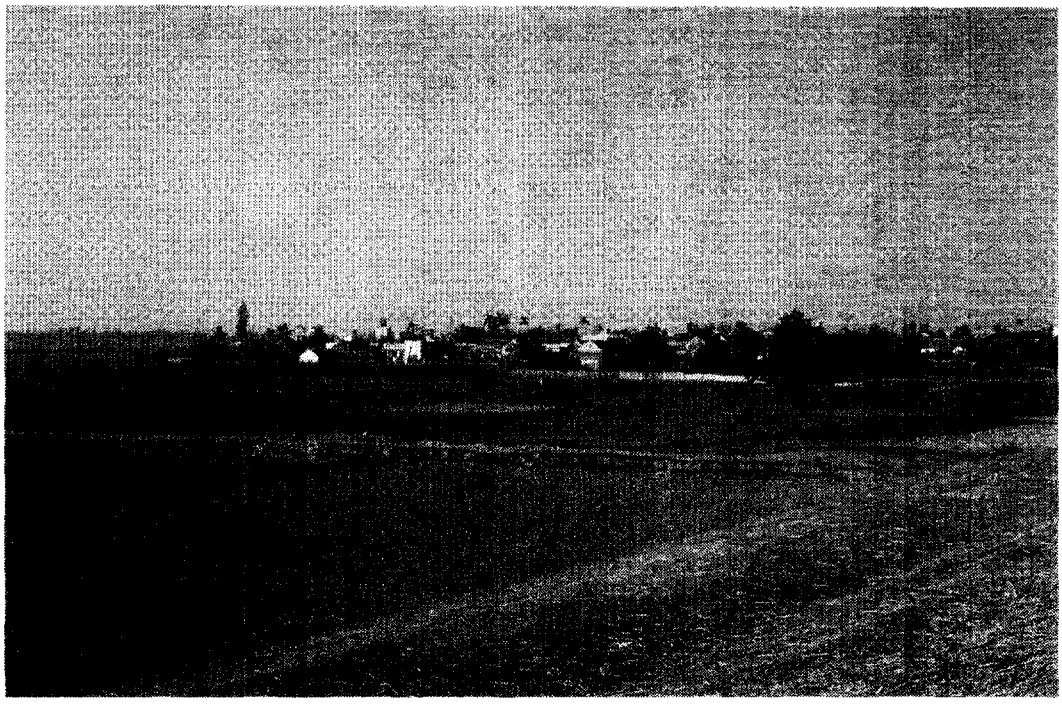

Photographie 1. Vue du village de Dao Xa depuis la digue.

arrivés après la fondation du village et furent de ce fait considérés pendant trois générations comme résidents non-inscrits. La seconde est que les différents lignages sont arrivés simultanément, mais que les non-fondateurs étaient employés des fondateurs, d'où leur statut inférieur. À Dao Xa aussi, deux groupes d'anciens lignages existent, un seul bénéficiant du statut de fondateur. En revanche, à la différence du village étudié par Nguyen Tung, cette distinction de statut est reconnue par les villageois et nous observons une ségrégation spatiale relative entre l'habitat des deux groupes. Les foyers Tran Huu se trouvent ainsi principalement localisés au sein du *xóm làng*, tout comme les foyers Dam Dinh sont regroupés dans le *xóm trai*, même si aujourd'hui une certaine homogénéisation existe, pour les Truong Phuc et les Nguyen Chi par exemple.

L'attitude des villageois, la présence de deux puits, d'un réseau de mares qui sépare les deux *xóm*, et la toponymie *làng* (village) et *trai* (campement), renforcent l'idée que la différence de statut relevée est due à une arrivée décalée des deux groupes. Cependant, les deux *xóm* se trouvent à l'intérieur du périmètre villageois matérialisé par la haie de bambous, ce qui laisse supposer que si les deux *xóm* n'ont pas été créés simultanément, ils l'ont été peu de temps l'un après l'autre. Notre hypothèse, qui s'appuie sur celle de Nguyen Tung, est que l'arrivée des seconds arrivants eut lieu lorsque le premier groupement habité ne constituait pas encore un village, mais simplement un groupe isolé d'habitations, concentrées le long d'un arroyo plus tard cloisonné en mares. Les nouveaux arrivants créèrent alors un autre campement, comme les fondateurs l'avaient fait à leur époque, qui plus tard fut protégé des dangers extérieurs par la construction d'une haie de bambous entourant conjointement les deux anciens campements devenus *xóm*, au sein d'un même village.

Organisation des parcelles d'habitation en 1955

L'observation du plan reconstitué montre qu'il n'existait pas de terre libre, non appropriée par les villageois, dans les limites de l'espace habité de Dao Xa en 1955. Il ressort également une hétérogénéité de certains terrains d'habitation due à l'existence de lots nettement plus vastes que les autres. Ceux-ci appartenaient aux foyers les plus aisés du village : Tran Huu Suc, Tran Huy Y, Truong Phuc Vénh, Tran Huu Mao et Truong Phuc Venh. Ces personnes furent respectivement déclarées *dia chu* ou « propriétaires terriens », pour les trois premiers, et *phu nông* ou « paysans riches », pour les deux derniers, par le comité de la réforme agraire qui dura de 1955 à 1957 (Mai Van Hai et Bui Xuan Dinh, 1997). Les autres foyers de Dao Xa étaient constitués, selon la classification officielle, de 13 *trung nông* ou « paysans moyens », de 31 *bân nông* ou « paysans pauvres » et de 7 *cô nông* ou « paysans sans terres ».

Les terrains d'habitation des personnes affiliées à un même lignage étaient souvent mitoyens. Cela est nettement visible pour le lignage Dam Dinh, dans la partie Est de Dao Xa. Une étude approfondie de l'origine de chacun des chefs de famille des lots d'habitation inscrits dans cette zone, fait de plus apparaître de nombreuses relations de parenté proche, entre frères, tels Nhâm et Thi, ou Chung et Di,... (*figure 1* et *carte 3*). Le regroupement spatial fondé sur l'origine lignagère, ainsi que la proximité des parcelles d'habitation de parents proches, sont des constantes déjà identifiées au Nord Viêt-nam. Elles sont liées au mode d'accès à une parcelle d'habitation, pour une personne extérieure au village, ainsi qu'aux pratiques de transmission patrimoniale, par division du foncier paternel, au profit de la descendance mâle (Tessier, 1996).

Avant 1960, les limites du village, matérialisées par la haie de bambous, constituaient une protection vis-à-vis de l'extérieur mais également une barrière au-delà de laquelle les villageois n'installaient aucune habitation. La démarcation entre espace habité et espace cultivé était stricte. Ce faisant, la maison paternelle revenait traditionnellement à l'aîné de sexe mâle, qui reprenait l'exploitation agricole paternelle. Il avait alors comme charge sociale de subvenir aux besoins de ses parents jusqu'à la fin de leurs jours, puis de s'occuper, après leur mort, de l'autel du foyer destiné au culte des ancêtres disparus (Nguyen Van Huyen, 1994). Après le mariage, les cadets recevaient quelques rizières, ainsi qu'une partie du jardin pour y établir leur nouveau foyer, alors que les filles suivaient leur époux et ne bénéficiaient en principe d'aucun bien foncier de la part de leur père.

Cette règle n'était cependant pas absolue, surtout lorsque le père n'avait pas de fils mais voulait conserver ses biens sans les transmettre à un de ses frères ou neveux (Martin du Pont, 1995). Il pouvait alors, soit prendre un fils adoptif pour s'assurer une postérité, soit transmettre ses biens à sa fille aînée (Nguyen Van Huyen, 1994). Cela n'est pas visible à partir du plan de 1955 car il manque le témoignage oral nécessaire à la compréhension des pratiques. De plus, si les villageois tiennent une généalogie à jour, le mode d'affiliation au lignage est patrilinéaire, ce qui complique les recherches sur les pratiques passées de transmission du patrimoine. Seules quelques épouses, dont la destinée a été particulièrement digne d'intérêt, apparaissent en effet dans les *gia pha*, ou cahiers généalogiques familiaux.

Les transformations de Dao Xa depuis 1955

La construction d'un chemin

Trois transformations majeures attirent l'attention lorsqu'on observe le plan de Dao Xa en 1993, tel qu'il est présenté sur la *carte 4*. Il est tout d'abord visible qu'un chemin traverse le village d'Ouest en Est par son milieu (*photographie 3*). La construction de ce chemin a permis de connecter le village au centre de la commune de An Binh, ce qui n'était pas le cas avant puisque les deux portes de Dao Xa s'ouvraient selon

une direction perpendiculaire à celle se dirigeant vers le centre de la commune actuelle. Avant la construction du nouveau chemin, il n'était pas possible de se rendre vers Da Dinh, le village voisin à l'Ouest (*carte 2*), en ligne directe, faute de pont pour traverser l'arroyo.

Pendant toute la première moitié du vingtième siècle, jusqu'à avril 1946 exactement, Dao Xa constituait une commune, ou *xa*, au même titre que Da Dinh. L'indépendance administrative acquise fin XIXe par la séparation d'avec Da Dinh, ne représente qu'un des aspects de l'autonomie des *làng xa* à propos de laquelle de nombreux auteurs tels que Pierre Gourou (1931), Nguyen Tu Chi (1980), Nguyen Khac Tung (1981),... ont écrit, et dont l'absence de chemin n'est qu'une des marques visibles.

La construction du nouveau chemin eut lieu en 1963, époque à partir de laquelle fut initiée la politique de modernisation de la société nord vietnamienne par la mise en place de coopératives de production collectivisée à gestion centralisée. Si durant les années 1960, il n'existait pas encore de coopératives communales, mais uniquement villageoises, cette date correspond à la création des premières brigades de production spécialisées, telles la brigade hydraulique et la brigade 202. Elle marque le début des grands travaux d'aménagement de l'espace anciennement privé et nouvellement collectivisé, dont le réseau hydraulique est l'exemple phare, mais dont le chemin de desserte fait également partie.

Cependant plus que pour des raisons techniques de désenclavement du village et d'aménagement du territoire, l'ouverture de ce chemin doit être analysée comme résultant de la volonté politique délibérée « de neutraliser les capacités d'opposition et d'hostilité » de certains villages (Nguyen Duc Nhuan, 1992). Selon l'opinion affichée à la fin des années 1950, la modernisation du pays passait par la construction d'un « homme nouveau » dégagé de ses attaches sociales traditionnelles, considérées comme rétrogrades (De Hartingh, 1996). Tout comme les destructions de la haie de bambous, des portes, de la pagode et du *dinh* (maison communale), l'ouverture du chemin qui coupe les *xóm* de part en part et connecte Dao Xa à Da Dinh, est le fruit de cette politique qui cherchait à briser les repères physiques et culturels des villages, symboles de leur identité et de leur autonomie.

Un accroissement de la population...

Les deux autres changements majeurs sont des réponses différentes à un même phénomène. Il s'agit de l'agrandissement du village et de la réduction de la taille des terrains d'habitation, en réaction à l'accroissement de la population. En 1994, les données de population faisaient état de 194 foyers, soient 702 habitants (*tableau 1*). Entre 1945 et 1994, la population a été multipliée par 3,5, valeur comparable au facteur multiplicatif de 3,6 donné pour l'ensemble du pays entre 1940 et 1993 (Dao The Tuân, 1995). Les enquêtes effectuées dans le village montrent que 15 hommes seulement sont venus s'installer à Dao Xa depuis 1954[6]. L'augmentation de population du village est due à un accroissement démographique interne, plutôt qu'à l'arrivée de personnes extérieures.

[6] Au total, 105 femmes sont venues s'installer à Dao Xa, la petite taille de ce dernier contraignant souvent les hommes à chercher leur future épouse dans un autre village. À l'inverse, de nombreuses jeunes filles ont quitté Dao Xa pour se marier. Les migrations féminines n'ont donc pas été comptabilisées.

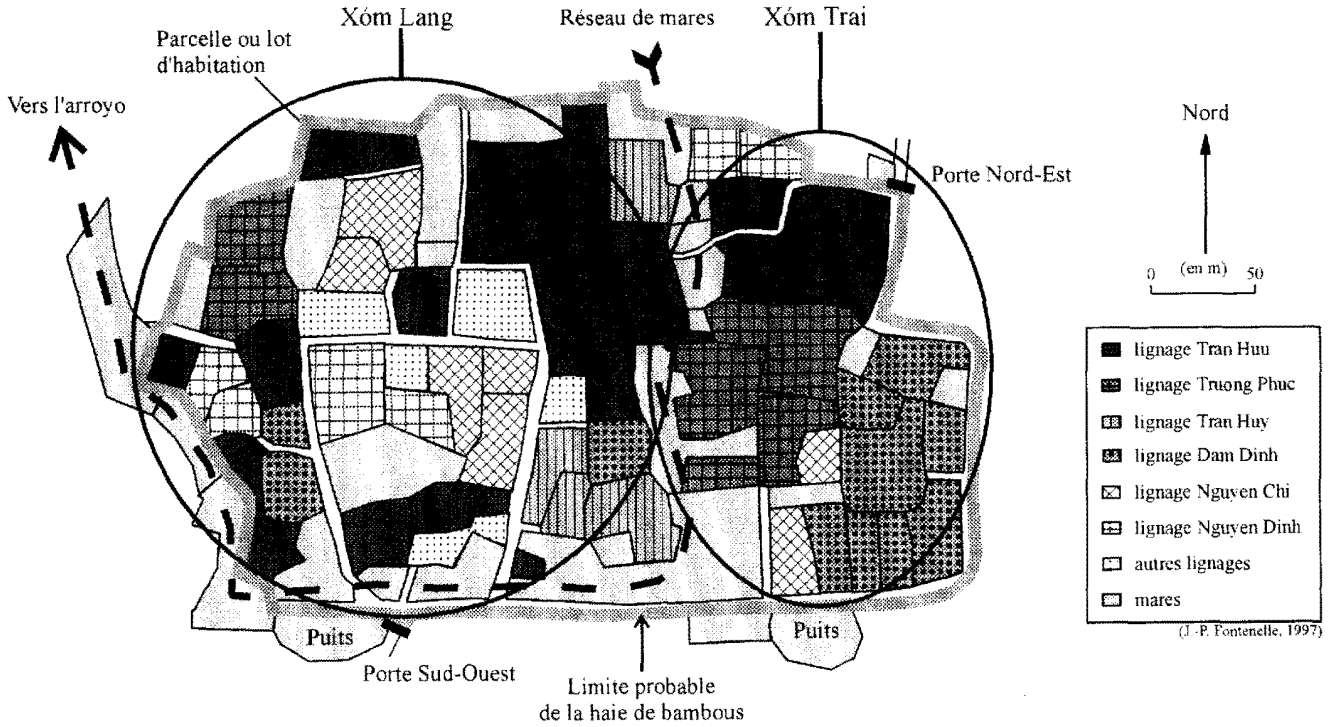

Carte 3. Plan des lots d'habitation en 1955, avant la réforme agraire.

Cela est renforcé par le fait que les déplacements de population étaient et sont encore contrôlés au Viêt-nam et qu'il était donc difficile de déménager en dehors du cadre fixé par les autorités. Il est essentiel de préciser que ce contrôle existait déjà localement avant l'époque communiste. Chaque village contrôlait en effet sa population et évitait d'introduire des étrangers en son sein. Les mariages faisaient également l'objet d'un contrôle par le versement d'une somme d'argent, le *cheo*, dont le montant était plus élevé si la future épouse était d'origine extérieure au village, à la commune, au canton,... Le livre coutumier villageois fixait les règles d'acceptation d'une personne extérieure dans le village, de sa participation aux organisations locales du *giap* et du *dinh*, qui conditionnaient sa contribution à la vie sociale et politique du village (Krowolski et Nguyen Tung, 1996). Pour toutes ces raisons, nous pensons que les faibles déplacements de foyers entre différentes zones habitées résultent tout aussi bien de pratiques sociales actives au sein de la société nord vietnamienne, que de la politique post-révolutionnaire de contrôle des mouvements de population.

Tableau 1. Évolution démographique du village de Dao Xa (source : Comité populaire de la commune d'An Binh).

Année	1945	1958	1994
Nombre de foyers	40	74	194
Nombre d'inscrits	200	302	702
Taux d'accroissement annuel (en référence au recensement précédent)	–	3,9	3,7

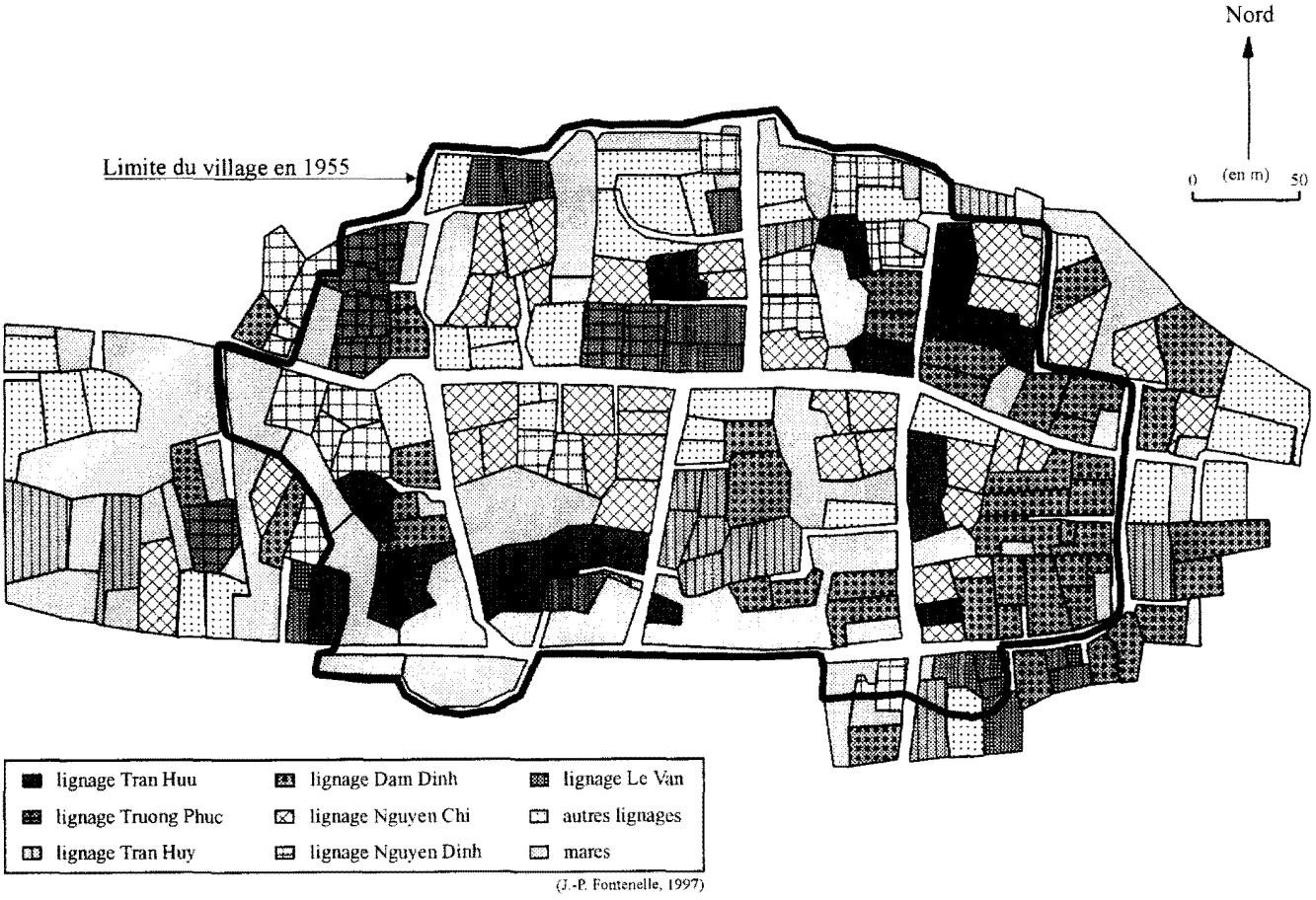

Carte 4. Répartition lignagère en 1993.

...Conduisant à un agrandissement du village,...

Les premières habitations créées en dehors du cadre « historique » du village datent de 1965. Elles ont pu être construites après autorisation et don de terre agricole collectivisée de la part de la coopérative agricole villageoise. Alors que précédemment l'habitat était restreint au cadre défini par les mares, la haie de bambous, les chemins et les puits collectifs, la période collectiviste a permis à celui-ci de s'agrandir. Comme le montre la *carte 4*, les nouveaux quartiers se sont principalement créés à l'est et au sud-est, puis dernièrement à l'ouest du village. les parties est et sud-est, plus hautes, ont d'abord été préférées. Mais, afin d'éviter d'empiéter sur les meilleures terres agricoles, la partie ouest, plus basse, fut ensuite colonisée par remblai sur les mares. De plus, à la différence de la création du *xóm trai*, qui était a priori le seul fait de familles issues de lignages extérieurs au groupement habité de l'époque, aujourd'hui le *xóm làng*, la création des nouveaux quartiers est due à la sortie de foyers villageois endogènes au cadre ancien de l'espace habité. Les membres de « petits » lignages profitèrent principalement de la possibilité d'extension de l'espace habité, pour s'installer en dehors du cadre du village. Les nouveaux quartiers furent en effet majoritairement « colonisés » par des foyers de lignages faiblement représentés dans le village en 1955. Le lignage Le Van, au sud-est de Dao Xa à l'emplacement de l'ancien puits, en est un exemple (*carte 4*). Les membres de ce dernier, bien qu'anciennement installé, n'avaient pas de situation dominante dans le village avant la période collectiviste. Ouvriers agricoles pour la plupart, ils étaient souvent logés chez le propriétaire pour lequel ils travaillaient, et ne possédaient pas de maison personnelle.

...Et à une réduction de la taille des lots d'habitation

À l'inverse de la création de nouveaux lots d'habitation à l'extérieur des limites anciennes du village, nous notons la disparition des lots des foyers classés grands propriétaires et paysans riches. Cette évolution est due aux expropriations qui ont eu lieu au moment de la réforme agraire. Les lots concernés ont été subdivisés et partagés entre foyers du village, du même lignage d'origine ou non. Une partie de la superficie récupérée a également permis la construction du nouveau chemin et d'une crèche, alors qu'aucun espace non approprié n'était auparavant disponible à cette fin. De façon générale, l'évolution de tous les lots d'habitation montre une extrême division du foncier habité, celle-ci étant associée à un maintien de l'identité lignagère de ce dernier. Ceci est particulièrement visible pour la partie Est du village à forte présence de foyers Dam Dinh, mais est également vrai pour les autres lots d'habitation de Dao Xa, appartenant au *xóm làng* comme au *xóm trai*. À ce stade de description de l'évolution observée sur le foncier habité, l'existence d'une division extrême de nombreux lots d'habitation parentaux alors qu'il existait une possibilité d'installation dans les nouveaux quartiers, permet selon nous de poser l'hypothèse suivante : la division du foncier parental au détriment d'une sortie hors du cadre historique du village, est symbolique d'une résistance de la

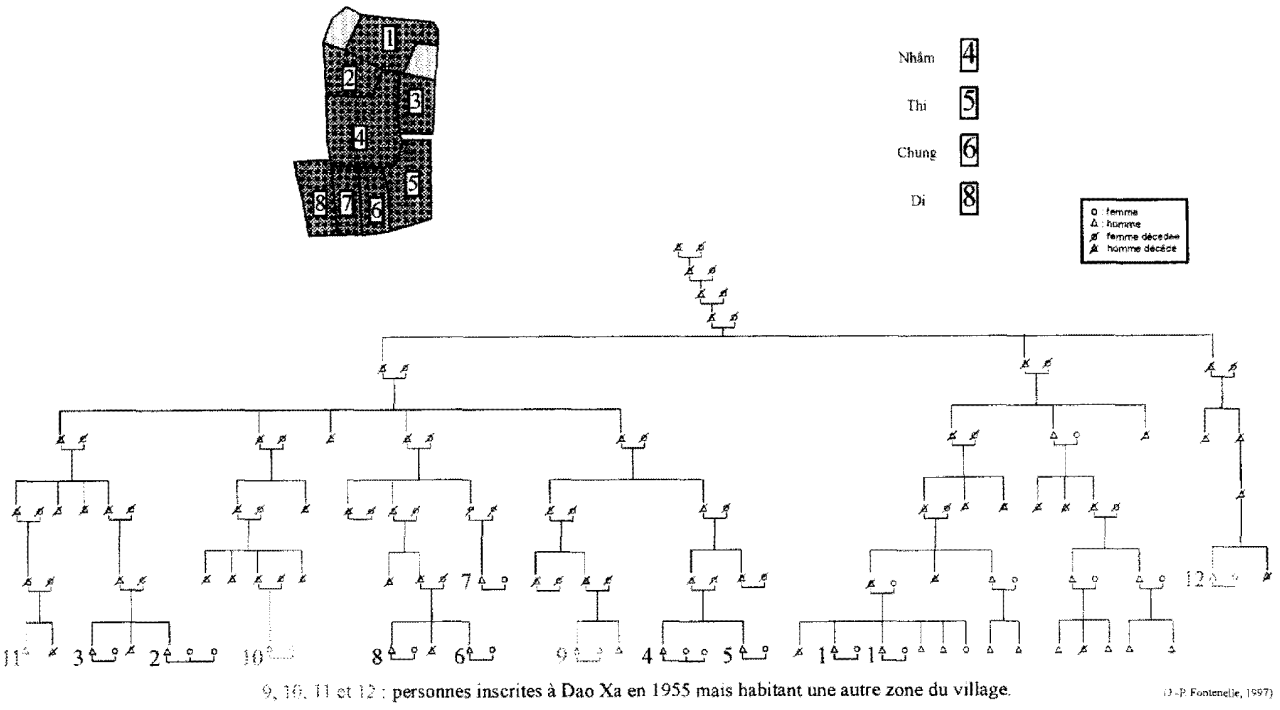

Figure 1. Identification des foyers habitant le quartier à dominance Dam Dinh en 1955.

Photographie 2.
Habitat villageois ancien
et mare vus depuis le sud du village.

part des familles à voir la descendance quitter le lot paternel. C'est selon nous le résultat d'une pratique sociale établie qui structure encore actuellement l'évolution de l'espace habité de Dao Xa. Nous allons maintenant tester cette hypothèse par l'analyse de deux cas particuliers : l'un dans la partie ancienne du village, l'autre dans un des nouveaux quartiers.

Permanence de la structure de l'habitat de Dao Xa depuis 1955

Stratégie de regroupement lignager et d'installation des fils auprès du père

L'exemple des lots Dam Dinh, dans l'est de la partie ancienne du village, constitue notre premier site d'étude. Nous avons observé les lots détenus en 1955 par les deux frères Nhâm et Thi. Ils montrent tous les deux la même évolution qui est l'installation des fils autour du père, tout comme Nhâm et Thi avaient visiblement pu bénéficier de cette pratique à l'époque de leur installation (*figure 2*). Après enquêtes auprès des foyers, il apparaît que seuls les fils du deuxième lit de M. Nhâm et ceux de M. Thi ayant quitté le village pour aller travailler dans les fabriques urbaines, n'ont pu bénéficier de l'attribution d'un lot issu de la propriété de leur père. Ils sont, pour les premiers comme Vuong et Trao, partis s'installer dans le nouveau quartier Est, les autres, tels Sach et Thanh, s'étant mariés au dehors du village et installés sur le lieu d'habitation de leur épouse. Par contre, les fils restés au village ou ayant décidé de revenir à la fin de leur mobilisation dans l'armée ou l'industrie, se sont tous installés sur la parcelle de leur père. Cette pratique de maintien des fils auprès de soi est nette pour le lignage Dam Dinh dans sa majorité, ainsi que pour de nombreux lots de la partie ancienne de Dao Xa (*carte 4*).

Les nouveaux quartiers d'habitation montrent une structuration similaire, et ce malgré leur peu d'existence ainsi que le contexte politique de leur émergence. Le quartier sud-est à dominance Le Van permet ainsi d'observer le contrôle effectué par le lignage prépondérant (*figure 3*). Sur les 15 lots d'habitation existant en 1993, 10 ont un lien de parenté direct ou par alliance avec Le Van Nho, membre du lignage Le Van le plus âgé dans le quartier. Celui-ci a obtenu son terrain de la coopérative en 1969. Avant cette date, il avait dans un premier temps récupéré une des habitations de Truong Phuc Vénh, ancien grand propriétaire pour lequel il travaillait avant la réforme agraire. Son frère aîné, Le Van Ca, aujourd'hui décédé, a également bénéficié d'un lot dans ce quartier. Au total, les foyers de 8 lots sur 15 partagent un lien de parenté directe. Sur les 7 lots restants, 2 appartiennent à des Dam Dinh, père et fils, qui sont liés aux Le Van par une relation d'alliance matrimoniale datant de 1985, soit postérieure à leur installation dans ce quartier.

Stratégie d'expansion lignagère

Les autres lots non apparentés aux Le Van ont pour leur majorité, fait l'objet d'une transaction depuis leur attribution à la fin des années 1960. Il en va ainsi pour les terrains de Dam Dinh Tho, acheté en 1982, Dam Dinh Viet et Dam Dinh Tuan, en 1990. Avant leur achat, ces lots avaient été donnés par la coopérative, à des personnes appartenant à des petits lignages de Dao Xa, respectivement Nguyen Dinh Yen, Pham Huu Phan et Nguyen Van Vuong. Ces transactions montrent que le lignage Dam Dinh, le plus important

en nombre, est actuellement en train d'étendre son aire d'influence dans Dao Xa, en achetant progressivement certains des lots distribués aux petits lignages durant l'époque collectiviste. Un tel déplacement permet de maintenir une plus grande partie de sa descendance auprès de soi, tout en évitant un morcellement trop important de la propriété paternelle. Bien que la division du foncier entre descendants soit préférentiellement recherchée, cette pratique a une limite majeure qui est une diminution excessive de la surface de jardin, au rôle économique essentiel. Le déplacement vers un lot proche permet d'autre part un chevauchement entre voisinage et parenté, en repoussant les limites de la zone extérieure, ou *ngoai*, constituée de foyers étrangers, avec qui aucun lien de parenté n'est partagé. Cette pratique sociale se retrouve dans le dicton vietnamien : *môt giot máu dào hon ao nuóc la* (« une goutte de sang vaut mieux qu'une mare »), la mare souvent mitoyenne, symbolisant la vicinalité.

Stratégie d'alliance matrimoniale

Selon la tradition vietnamienne, chaque individu possède « deux familles », la parentèle paternelle, ou *ho noi* (parenté en dedans), et la parentèle maternelle, ou *ho ngoai* (parenté en dehors). De ce fait, le mariage ne se restreint pas à l'union de deux individus mais prend réellement l'ampleur d'une « histoire de famille » (Nguyen Van Huyen, 1994). Il permet de nouer des liens sociaux durables avec son voisin, et repousse la limite du territoire « étranger », les anciens voisins devenant des parents par alliance, soit des alliés potentiels. L'alliance précédemment citée, liant un Dam Dinh à une Le Van, était recherchée par Le Van Nho et doit être perçue dans ce sens. En effet, ce mariage a été l'occasion de vives protestations de la part des membres dominants de chacun des lignages forts de Dao Xa. Ceux-ci s'opposaient à une alliance contre coutume qui voyait s'allier un lignage faible, déconsidéré, à un lignage important.

Le statut peu enviable des Le Van de Dao Xa est dû à plusieurs raisons. Tout d'abord, ceux-ci étaient ouvriers agricoles et étaient logés chez leur maître avant 1955. De plus, la fonction de crieur public, *dac phu* ou *thang mo*, qu'un de leurs membres assumait antérieurement, a mauvaise réputation dans un village et ne représente pas un titre honorifique mais dégradant pour celui qui en a la charge[7]. Enfin, deux des filles de Le Van Ca sont mères célibataires, ce qui va à l'encontre des pratiques vietnamiennes (*figure 3*). Ces raisons font que traditionnellement les fils Le Van épousaient des filles de petits lignages et ne pouvaient pas nouer d'alliance forte au sein de Dao Xa. Quant aux filles, elles quittaient le village pour épouser un jeune d'un autre village ou région[8]. Selon les témoignages recueillis, le mariage n'a pas pu être empêché car la beauté de Le Thi Loan avait subjugué le jeune Dam Dinh Quy.

L'évolution de la « couleur » lignagère du quartier décrit dans cet exemple, permet de comprendre d'autant mieux l'intérêt que pouvait revêtir, aux yeux de Le Van Nho, une alliance avec un membre du lignage Dam Dinh. Rares à Dao Xa du fait de la petite taille du village, les alliances sont néanmoins recherchées pour la relation stable qu'elles procurent aux familles

[7] « Le crieur public est le plus bas parmi tous les hommes ; seuls les gens très pauvres exercent ce métier [...] Chez ceux qui, par malheur, sont tombés dans ce mauvais cas, les descendants ne pourront jamais laver cette honte, quelle que soit la profession qu'ils exercent » (Phan Ke Binh, 1975).

[8] Dans certains cas, le gendre pouvait venir s'installer près de son beau-père. Voir l'exemple de Nguyen Huu Phu originaire de Da Nang (*figure 3*).

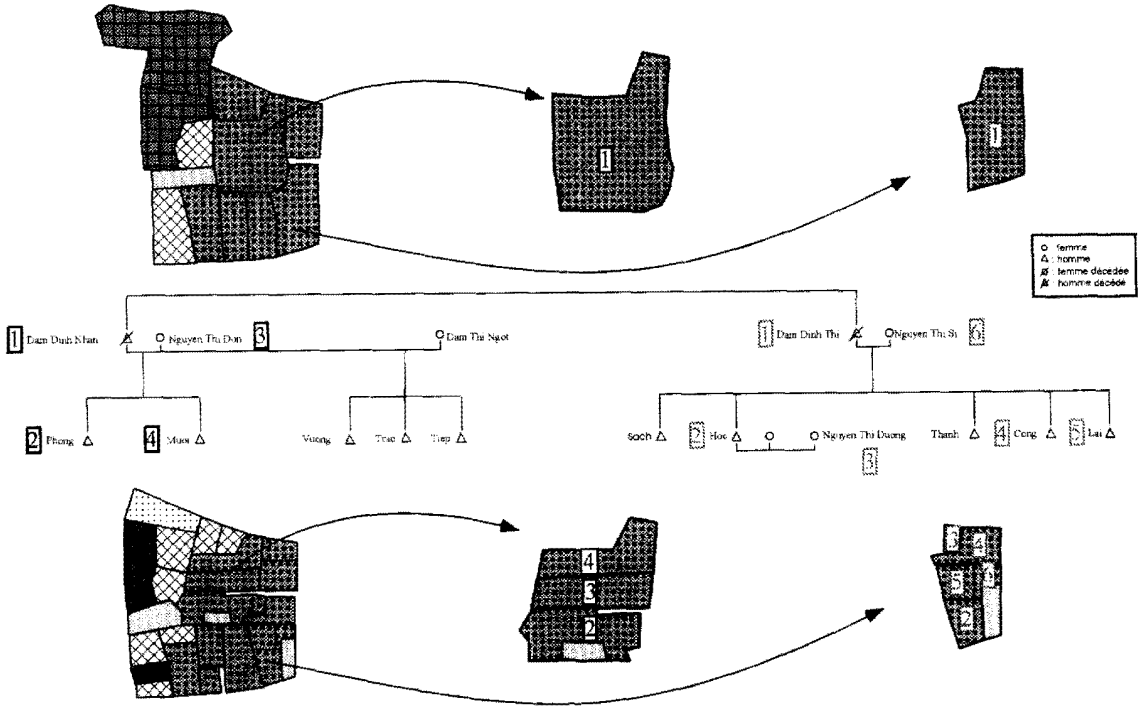

Figure 2. Exemple d'installation des fils par division du terrain d'habitation paternel. Comparaison du quartier à dominance Dam Dinh en 1955 et 1993.

Photographie 3.
Chemin connectant Dao Xa aux autres villages de la commune et nouveau commerce de bord de route.

concernées, les liant les unes aux autres au sein du village.

L'alliance matrimoniale, le maintien de certaines des filles sur le lot d'habitation du père, avec entrée en gendre du mari, et principalement l'installation préférentielle des fils autour de soi, sont des éléments structurant l'évolution de l'espace habité villageois chez les *kinh* (Tessier, 1996). Ces pratiques sociales de transmission patrimoniale ont perduré au cours du temps (*figures 1* et *2*), quel que soit le poids de l'environnement politique du moment. Elles ont imprimé leur marque dans l'espace habité, en 1955 comme en 1993, pour les quartiers d'habitat anciennement comme nouvellement créés.

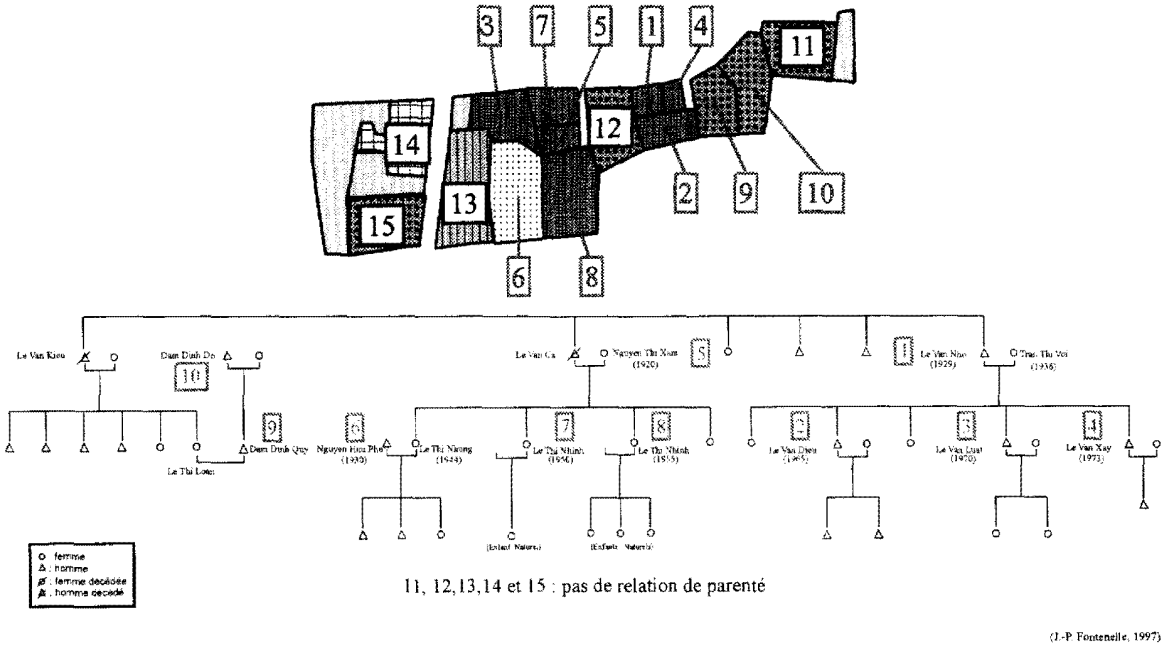

Figure 3. Lien de parenté reliant les habitants du nouveau quartier Sud en 1993.

Processus de structuration de l'espace

Deux processus distincts : la colonisation puis la densification de l'espace habité

L'histoire récente de l'espace habité de Dao Xa, reconstituée à partir des plans d'habitation, des registres lignagers et des entretiens avec les anciens du village, est fragmentaire et mériterait des recherches ultérieures. Les transformations spatiales et les pratiques sociales décrites, permettent néanmoins de mieux appréhender les processus de constitution de l'espace habité de ce village. De façon plus générale, les résultats obtenus à Dao Xa, alliés aux nombreuses observations que nous avons pu faire durant quatre années passées à travailler en milieu rural, permettent de poser certaines hypothèses sur la structuration de l'espace habité dans le delta du fleuve Rouge.

Trois étapes d'accroissement du village ont pu être mises en évidence, par la création initiale du *xóm làng*, puis celle du *xóm trai*, et enfin celle, bien ultérieure, des nouveaux quartiers, durant la période collectiviste. Le fait que les limites entre les quartiers aient été et restent encore aujourd'hui bien prononcées, physiquement (présence de mares et de chemins) mais aussi socialement (attribution de noms distincts), exprime l'idée d'une discontinuité dans les processus observés de colonisation de l'espace. Les mares délimitent parfaitement le *xóm làng*, lequel est resté à priori circonscrit à la zone d'implantation d'origine des lignages dits fondateurs. De même, la haie de bambou matérialisait la limite stricte existant entre l'espace habité villageois et l'espace non habité. Le nouvel habitat, initié durant les années 1960, est structuré en quartiers bien identifiés, se trouvant séparés du cadre historique du village par le chemin, à l'est, et le cordon de mares à l'ouest. Enfin, la création des nouveaux quartiers ne s'est pas prolongée après les années 1960.

Pour chacune des trois étapes d'accroissement décrites pour Dao Xa, il semble que le phénomène de colonisation suive un processus de formation d'un habitat groupé, qui conduit à ce que la situation se fige sur la définition de deux espaces tranchés : l'espace intérieur, colonisé par l'habitat, et l'espace extérieur, réservé aux cultures ou non mis en valeur. La frontière ainsi fixée reste inchangée avant que les conditions institutionnelles, sur lesquelles nous reviendrons par la suite, favorisent l'initiation d'une nouvelle phase de colonisation de l'espace. Ces étapes successives qui aboutissent à la matérialisation d'un habitat groupé, constitué de blocs agrégés successifs de lots d'habitation, sont séparées les unes des autres par des séquences pouvant être longues, de phases de non accroissement de l'habitat en dehors du cadre précédemment défini. Il y a ainsi discontinuité du processus de colonisation et d'expansion de l'habitat dans le village de Dao Xa.

Entre deux étapes de colonisation, apparaissent néanmoins des transformations de l'espace habité, issues de la confrontation de pratiques sociales et de l'accroissement de population. Il s'agit principalement du morcellement progressif des lots d'habitation, par les chefs d'exploitation, au profit de leur descendance. Nous observons également les pratiques d'installation de gendres, d'alliance matrimoniale et d'achat de lots. Ces pratiques suivent toutes une logique patrimoniale d'appropriation et de protection de l'espace habité, qui aboutit à ce que certains lignages voient leurs effectifs se maintenir, voire se renforcer, dans leur quartier d'origine. À la différence des étapes successives de colonisation, ces transformations correspondent à un processus continu de densification et d'intensification de l'utilisation du foncier habité auparavant défini.

« Humanisation » et « spatialisation » du milieu

L'identification et la description de deux phases distinctes de mise en valeur de l'espace habité, ne sont pas, selon nous, sans rappeler les deux concepts d'« humanisation » et de « spatialisation », définis par G. et P. Pinchemel (1988) et discutés par Taillard (1992). En premier lieu intervient le processus d'« humanisation », phase connue de colonisation du milieu naturel par installation d'un groupement humain. Cette phase correspond à priori aux créations successives des *xóm làng* et *trai* du village. Puis, dans un deuxième temps, le processus de « spatialisation » prend le relais. De « l'espace humain », de « l'ordre social » sont alors produits, « la société donnant sens au territoire en intervenant sur la spatialité et la temporalité de réseaux », fruits de relations sociales (Taillard, 1992). Les invariants sociaux que nous avons identifiés, tels que l'installation des fils auprès du père par division du lot d'habitation paternel, les logiques d'expansion lignagère et d'alliance matrimoniale, correspondent à cet « ordre social » qui structure l'espace habité et permet sa densification continue.

L'idée d'une « humanisation » du milieu naturel vietnamien par séquences successives discontinues n'est pas nouvelle. Elle a déjà été émise par Pierre Gourou qui caractérisait l'unité vietnamienne « d'unité en chaîne » où le riz, « plante peuplante », déterminait la logique de colonisation au fur et à mesure de l'augmentation de la population et de la diminution des ressources alimentaires (Gourou, 1936). De même, Nguyen Huu Giai (1937) et Nguyen Van Huyen (1994) ont décrit le processus de colonisation progressive du Viêt-nam par installation successive de camps de colons, *dinh điền*, pour le défrichement de terres agricoles, sous l'impulsion incitative ou coercitive de l'État central. Cette interprétation reste valide, et le vaste mouvement de front pionnier qui vise le désengorgement des deux deltas, fleuve Rouge et Mékong, par la colonisation et la mise en culture de la plaine des Joncs et des plateaux du centre Viêt-nam, le confirme.

La nuance que nous apportons est de montrer que ces sauts successifs peuvent également se faire au sein du delta du fleuve Rouge, dans un contexte d'espace déjà totalement anthropisé, avec saturation du foncier agricole et forte densité de population. Ainsi, en est-il des quartiers de Dao Xa ou d'ailleurs, issus de

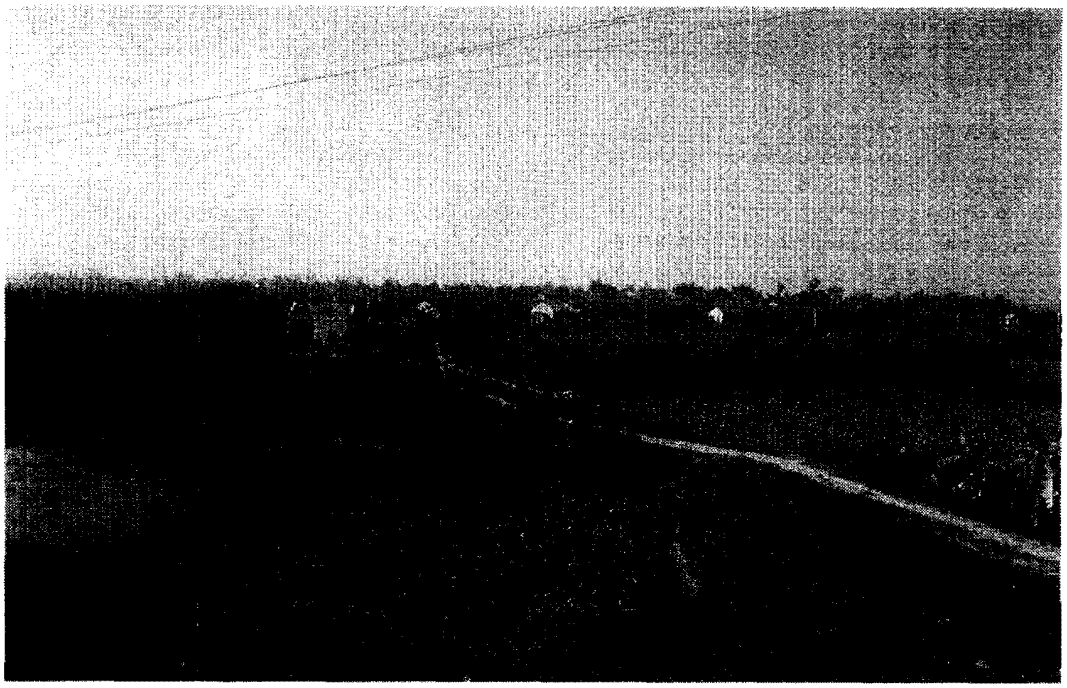

Photographie 4.
Nouveaux vergers et habitations.

la période collectiviste, mais également depuis 1993, des commerces et artisans installés sur d'anciennes terres agricoles bordant les axes routiers (*photographie 3*), et des habitations construites sur les parcelles de rizières basses transformées en mares piscicoles intensives et en vergers (*photographie 4*) (Du Van Chau, 1998)[9].

Vers une « humanisation » secondaire de l'espace...

L'exemple des quartiers extérieurs de Dao Xa, créés au début des années 1960, comme celui des changements d'affectation des terres depuis 1993, sont des cas de colonisation d'un espace précédemment non bâti. Ils sont de ce point de vue, similaires à la plupart des phénomènes migratoires observés au Viêt-nam : *dinh diên* par le passé, le mouvement de « construction d'un nouveau pays » initié entre 1964 et 1965, et favorisant les transferts de population du delta, excédentaire, vers les zones de montagnes, déficitaires, et la colonisation des fronts pionniers plus récente. Ils diffèrent cependant du phénomène d'« humanisation » précédemment évoqué, dans la mesure où le milieu colonisé était déjà anthropisé car agricole. Il ne s'agit donc pas d'une étape d'« humanisation » au sens strict mais d'une densification de l'espace bâti par extension de ce dernier.

Nous ne pensons pas pour autant que ces phases d'accroissement de l'espace bâti appartiennent strictement au processus de « spatialisation ». Nous préférons qualifier ces phénomènes d'étape d'« humanisation » secondaire. En effet, ces phénomènes n'ont qu'une existence éphémère et les déterminants de leur initiation sont extérieurs au village, à la différence du processus de « spatialisation ». Les stimuli favorables, conjoncturellement émis par l'État, ont une origine qui dépasse l'« ordre social » et les « réseaux » en place dans le village. Leur apparition crée réellement une nouvelle possibilité, l'alternative étant de rester sur l'espace déjà bâti, et prolonger la « spatialisation », ou d'initier une nouvelle séquence d'" humanisation » primaire vers des terres « vierges » plus éloignées, telles les fronts pionniers.

...Liée à la confrontation d'un contexte institutionnel et de pratiques sociales « spatialisantes »

La saturation du foncier agricole ne peut pas constituer le seul déterminant initiateur d'une séquence d'« humanisation » secondaire du milieu, dont une des conséquences est une diminution supplémentaire de la surface agricole disponible par habitant. De même, si la forte densité de population du delta permet en théorie de justifier l'émergence de logiques migratoires, les transformations observées à Dao Xa (division extrême des lots paternels, taux élevé d'accroissement de la population du village), montrent que la relation de causalité est de type complexe. L'attitude de l'État central tout comme les pratiques sociales de transmission patrimoniale sont explicatives de ces processus d'« humanisation » secondaire.

Dans la majorité des exemples de migration connus au Viêt-nam et décrits précédemment dans cet article, l'État a eu et conserve encore aujourd'hui, un impact évident. Il fut et reste l'initiateur principal des processus migratoires, « humanisations » primaire et secondaire confondues, par la création d'un contexte institutionnel favorable, selon une temporalité plus ou moins brève. Cependant, si l'action de l'État conduit à établir des conditions institutionnelles identiques pour

[9] Ces deux exemples de transformations de rizières, au profit de nouvelles activités, agricoles ou non, et conduisant à la création d'un nouvel habitat, font suite à la mise en œuvre de la réforme foncière de 1993 (Law on land, 1993). Celle-ci autorise, dans une certaine limite définie par chaque province, que soient effectués des changements dans l'utilisation des rizières, notamment au profit de l'adjudication de lots constructibles individuels et du terrassement de mares et vergers.

tous les foyers, la forme que prendra ou non le processus migratoire, dépend de conditions locales favorisant ou s'opposant à la migration. Ces conditions locales allient des indicateurs individuels comme le niveau économique du foyer, à des indicateurs communautaires, issus de l'existence de relations sociales partagées par les foyers. La confrontation d'un contexte global et de conditions locales va aboutir à ce que certains foyers migrent vers des fronts pionniers, alors que d'autres vont installer leur demeure sur le bord de la route communale, ou hériter d'une partie du lot paternel et rester au village.

Selon nous, parallèlement aux capacités économiques de chacun des foyers, et dans un cadre physique donné, ce sont les pratiques sociales précédemment décrites et identifiées comme créatrices d'« espace humain » et d'« ordre social », qui déterminent l'évolution de chacun des foyers. Ainsi, la logique d'installation des fils, voire des filles, auprès de soi et d'alliance matrimoniale avec des voisins, traduit selon nous une résistance locale à la migration. Les exemples décrits pour certains foyers des lignages Dam Dinh et Le Van, établissent que les pratiques individuelles des agriculteurs concourent avant tout à ne pas s'éloigner du lieu de résidence de leur parents, ou à le reconstituer à l'identique. Elles possèdent une logique « spatialisante » propre, qui vise à conserver l'espace habité des ascendants dans son intégrité, voire à l'étendre, ou encore à en stabiliser les limites par alliance matrimoniale. De telles pratiques excluent toute personne extérieure qui désirerait s'installer dans le village sans lien de parenté existant ou créé pour l'occasion, et préservent les possibilités d'installation de la descendance. Elles agissent selon un principe d'exclusion qui peut conduire, à terme, à ce qu'un village ne soit constitué que de foyers d'un même lignage ou partageant une relation de parenté par alliance. La « spatialisation » du milieu habité apparaît donc à terme génératrice de l'étape de migration, « humanisation » secondaire comme primaire, et ce d'autant plus rapidement que les contraintes du milieu physique, les conditions institutionnelles globales et la situation économique du foyer y seront favorables.

Hypothèses d'évolution de l'espace rural du delta du fleuve Rouge

Des migrations localisées fondées sur le « poids » socioéconomique des foyers...

L'exemple des lignages Le Van et Dam Dinh illustre la lutte existant dans le delta du fleuve Rouge pour « se créer de l'espace ». Les membres des petits lignages, mal représentés dans le village prérévolutionnaire, furent les premiers bénéficiaires de la création des nouveaux quartiers de Dao Xa. Ils semblent cependant faire face depuis les années 1980, à la concurrence des foyers appartenant à des lignages socialement et économiquement dominants, qui tentent d'acheter leurs lots d'habitation. Sans possibilité de création d'une alliance protectrice, et face aux incitations économiques et pressions sociales subies, l'alternative ultime reste alors la vente de la maison, puis la migration vers une zone « vierge » ou non habitée, où ils pourront s'établir puis constituer leur propre quar-

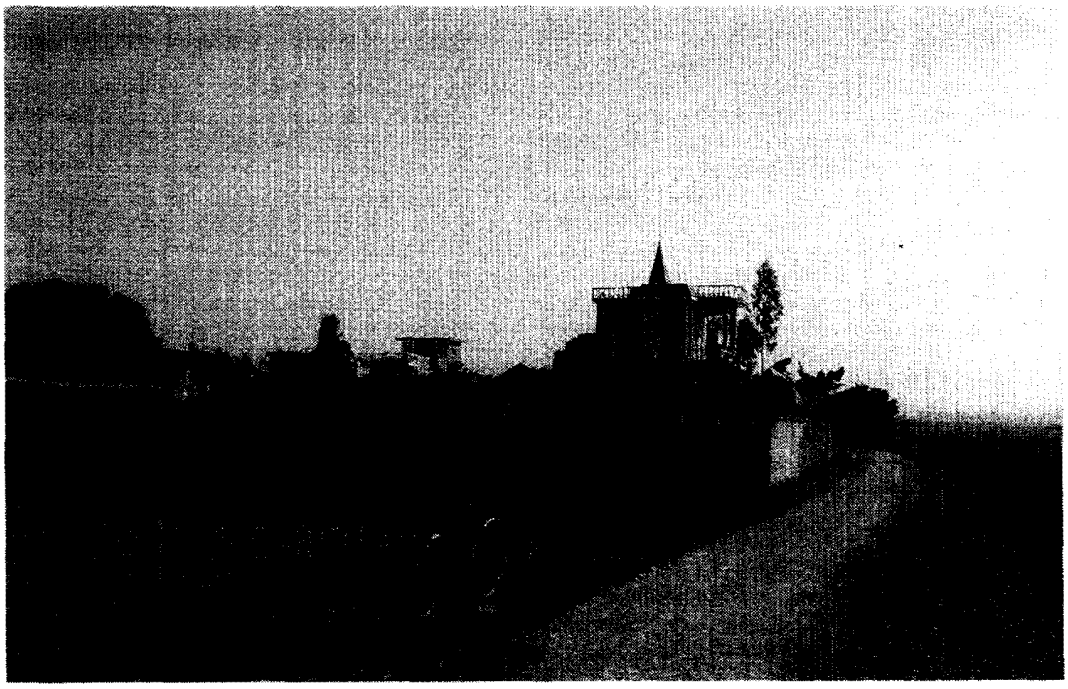

Photographie 5.
Nouvelle habitation à étages de type urbain.

Résumé – Transformation et permanence de l'espace habité dans un village du delta du fleuve Rouge (Viêt-nam)

L'implantation humaine dans le delta du fleuve Rouge est caractérisée par son ancienneté et sa densité. Durant les 40 dernières années, l'organisation de l'espace rural a évolué consécutivement aux différentes politiques volontaristes initiées par l'État. Cependant, la nouvelle conjoncture institutionnelle des années 1990 a permis une libéralisation des pratiques foncières des familles paysannes. Si les conséquences de ce phénomène sont encore peu visibles pour l'espace cultivé, il n'en est pas de même de l'espace habité. À partir de la comparaison des plans d'habitation du village de Dao Xa en 1955 et 1993, nous faisons ressortir, dans un premier temps, les transformations majeures telles que l'ouverture du chemin, la densification et l'agrandissement du village. Puis, dans un second temps, par l'utilisation des registres généalogiques familiaux, nous montrons que certaines pratiques sociales de transmission patrimoniale sont structurantes et n'ont pas cessé d'imprimer leur marque sur le foncier habité. L'analyse de ces résultats conduit ensuite à une interprétation des formes et déterminants de colonisation de l'espace habité, avant de conclure sur une hypothèse d'évolution de l'espace rural du delta.

RÉFÉRENCES

Bergeret P. 1995. La politique foncière au Viêt-nam. *Études vietnamiennes* 1, 33–47

Dao The Anh, Du Van Chau, Le Hoai Thanh 1997. Approche microéconomique de la différenciation des exploitations agricoles dans le delta du fleuve Rouge au Nord-Viêt-nam. Numéro commun *Cahiers Agricultures* 6, *Agriculture et développement* 15, 27–34.

Dao The Tuan 1995. Coup d'œil sur l'agriculture au Viêt-nam depuis la révolution de 1945. *Études Viêt-namiennes* 45, 115, 7–17.

Dao The Tuan 1997. Les transformations rurales récentes au Viêt-nam. Numéro commun *Cahiers Agricultures*, 6, *Agriculture et développement* 15, 13–18

De Hartingh B. 1996. *Indépendance et Dépendance, puissance et impuissance vietnamienne ; le cas de la République démocratique du Viêt-nam*. Thèse de doctorat, université Paris-I, Paris.

Dumont R. 1935. *La culture du riz dans le delta du Tonkin*. Sociétés d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris.

Du Van Chau 1998. Redistribution foncière et différenciation sociale au Viêt-nam. *Revue Tiers Monde* 153, 34, 161–174.

Fontenelle J.-P. 1998. L'eau de l'État et l'eau des villages : l'exemple de l'hydraulique du delta du Fleuve Rouge. *Sociétés rurales et environnement*. Karthala, Cret et Regards, Paris, 75–95.

Fforde A. 1989. *The Agrarian Question in North Viêt-nam, 1974–1979 : A Study of Cooperator Resistance to State Policy*. M. E. Sharpe, Armonk, New York.

General Statistical Office 1996. Statistical Yearbook 1995, Statistical Publishing House, Hanoi.

Gourou P. 1931. *Le Tonkin*. Protat Frères, Paris.

Gourou P. 1936. *Les paysans du delta tonkinois*. Publications de l'École française d'Extrême Orient, Les Éditions d'art et d'histoire, Paris.

Hardy A. 1996. Quitter le village, pistes de recherche à propos de la question des migrations. Séminaire *Villages et espaces villageois vietnamiens : quelques résultats préliminaires*, E.F.E.O., Institut national des sciences sociales du Viêt-Nam, Hanoi, présentation orale.

Kerkvliet B.-J.-T. 1995. Rural Society and State Relations. *Viêt-nam's Rural Transformation*. Kerkvliet and Porter Eds., ISEAS, Westview Press, Boulder, CO, 65–96.

Krowolski N., Nguyen Tung 1996. Notes sur Dông Ngac d'après les archives et les sources écrites. Séminaire *Villages et espaces villageois vietnamiens : quelques résultats préliminaires*, EFEO, Institut national des sciences sociales du Viêt-Nam, Hanoi.

Law on Land. 1993. Viêt-nam Trade Information Center, Hanoi.

Les constitutions du Viêt-nam 1946–1959–1980–1992. 1995. Editions Thê Gioi, Hanoi.

Mai Van Hai, Bui Xuan Dinh 1997. *Thuy loi va quan hê làng xa*. Nhà xuât ban khoa hoc xa hôi, Hà Nôi.

Martin du Pont S. 1995. Dans un village du Nord Viêt-Nam, étude de la mise en place et de l'organisation de groupes paysans dans le contexte actuel de libéralisation économique. Mémoire d'EITARC, Cnearc, Montpellier.

Nguyen Duc Nhuan 1992. Le district rural vietnamien ou l'État en campagne. *Habitations et habitat d'Asie du Sud-Est continentale : Pratiques et représentations de l'espace*. Matras-Guin et Taillard Eds, LASEMA-CNRS, L'Harmattan, Paris, 343–376.

Nguyen Huu Giai 1937. *La personnalité de la commune annamite*. Thèse de la faculté de droit, Domat-Montchrestien, Paris.

Nguyen Khac Tung 1981. Le village des paysans du Bac Bô. *Études Viêt-namiennes*, 65, II, 7–57.

Nguyen Tung 1992. La reconstruction d'un espace villageois du centre Viêt-nam : le cas de Bao An. *Habitations et Habitat d'Asie du Sud-Est continentale : Pratiques et représentations de l'espace*. Matras-Guin et Taillard Eds, Lasema-CNRS, L'Harmattan, Paris, 113–148.

Nguyen Tu Chi 1980. Le *làng* traditionnel du Bac Bo, sa structure organisationnelle, ses problèmes. *Études Viêt-namiennes*, 61, I, 9–131.

Nguyen Van Huyen. 1994. *La civilisation ancienne du Viêt-nam*. Réédition des éditions Thê Gioi, Hanoi.

Phan Ke Binh 1975. *Viêt-Nam Phong-Tuc (Mœurs et coutumes du Viêt-nam), Tome I*. École française d'Extrême-Orient, Collection des textes et documents sur l'Indochine, XI, Paris.

Pinchemel G., Pinchemel P. 1988. *La face de la terre*. Armand Colin, Paris.

Sakurai Y. s.d.. *Land, Water, Rice, and Men in Early Viêt-nam : Agrarian Adaptation and Socio-Political Organization*. Ed. Taylor K.W., Dept. of History, Hope College.

Taillard C. 1992. La dialectique des relations espace-société. *Habitations et habitat d'Asie du Sud-Est continentale : Pratiques et représentations de l'espace*, Matras-Guin et Taillard Eds, Lasema-CNRS, L'Harmattan, Paris, 7–15.

Tessier O. 1996. Aperçu de la dynamique de constitution de l'espace habité d'un village du Nord Viêt-Nam. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 83, 287–298.

Yvon-Tran F. 1994. *Une résistible collectivisation ; l'agriculture au Nord Viêtnam : 1954–1988*. Thèse, université de Paris-VII, Paris

tier d'habitation, voire un village. Ce scénario semble se reproduire pour de nombreux foyers partant s'installer sur les fronts pionniers des hauts-plateaux du Centre Viêt-nam (Hardy, 1996). Il nous paraît représenter fidèlement le genre de processus qui conduit aujourd'hui dans le delta du fleuve Rouge, à l'initiation de phénomènes d'« humanisation » primaire du milieu.

De leur côté, les membres des lignages dominants ont pu depuis le début des réformes, profiter de leurs avantages économiques et politiques. Certains ont commencé à moderniser leur habitat en construisant une maison sur l'emplacement de leur ancienne habitation. Plusieurs générations et foyers pourront ainsi vivre sur le même lot sans en diminuer la taille (*photographie 5*)[10]. Cela constitue une nouvelle forme prise par la « spatialisation » de l'habitat depuis 1994-1995. D'autres ont pu acquérir des lots déjà habités par des foyers de petits lignages, des lots nouvellement constructibles le long des axes de communication de leur commune d'appartenance, ou construire une habitation sur une parcelle de terre transformée en verger. La création d'un nouvel habitat, à proximité de l'ancien lieu d'habitation, liée ou non à un changement d'activité, a nécessité un fort investissement en capital, qui exclut de fait les personnes sans ressources financières suffisantes ni relations politiques fortes. L'émergence de ce nouveau type d'habitat correspond à un phénomène d'« humanisation » secondaire de l'espace rural.

La forme prise par le mouvement migratoire sera plus ou moins brutale selon les foyers. La colonisation de type « humanisation » primaire sera plus lointaine, du fait de la saturation foncière du delta du fleuve Rouge. Elle implique une coupure sociale progressivement définitive avec le groupement humain d'origine. La colonisation de type « humanisation » secondaire, se fera au contraire dans l'environnement proche de l'ancien habitat, sur les terres du village ou de la commune. Elle s'appuie sur, et permet de conserver des liens sociaux forts avec la communauté d'origine. On pourra lire sur ce sujet l'étude faite par Tessier sur le développement du thé, au début du siècle, dans la Moyenne région des collines, par installation de campements, *trai*, de foyers issus des marges du delta, dans laquelle il analyse les liens existant entre les migrants et leur commune d'origine (Tessier, 1996). L'accès à la ressource, l'espace, dépend donc directement de pratiques sociales partagées, d'opportunités économiques propres à chaque foyer, dans un cadre institutionnel fixé par l'État.

...Qui conduisent à une absorption rurale du croît démographique du delta

La vitesse d'évolution de l'espace rural du delta du fleuve Rouge est conditionnée par un certain nombre de contraintes nationales communes à toutes les familles : le cadre légal défini par l'État quant à l'utilisation des terres, le cadre fiscal fixant les prélèvements obligatoires, la croissance du prix des denrées agricoles, l'ouverture de nouveaux marchés,... L'environnement économique créé depuis la fin des années 1980, motive certaines familles paysannes à accroître leurs revenus monétaires ainsi qu'à en diversifier les sources (Dao The Anh et al., 1997). La pluriactivité se généralise et on assiste à une extension de l'aire d'activité des ménages. Certains chefs d'exploitation, ou leur épouse, en arrivent à louer leur force de travail, notamment en ville, et quittent leur foyer toute une partie de l'année.

Cependant, malgré l'existence d'une pression forte s'exprimant sur la terre, les foyers agricoles ne semblent pas pour l'instant s'orienter vers un exode rural prononcé. Ils ne participent que peu ou pas à la croissance des grandes villes nord-viêtnamiennes. Ceci est en partie dû au contrôle administratif des déplacements de la population, qui ne crée pas les conditions politiques favorables à de telles initiatives. L'impact de ce contrôle, qui est de nature conjoncturelle, nous semble par ailleurs renforcé par la permanence de pratiques sociales anciennes structurantes. Aux vues de notre travail effectué à Dao Xa, il paraît en effet difficile à un foyer de venir s'installer dans un lieu déjà habité, sans y posséder des attaches sociales préexistantes.

Chacun semble finalement résister aux forces centrifuges motrices de l'exode, et cherche à maintenir son habitat au village quelle que soit la prégnance des contraintes économiques et sociales, et ce dans un contexte de saturation foncière. Ainsi, les foyers essaient de rester près de leur habitation d'origine : division du lot paternel, habitation à étages, achat d'un lot,... La conséquence est une absorption endogène du croît démographique de zones rurales déjà saturées, par une diminution supplémentaire de la surface agricole. Une telle évolution, si elle se poursuit, va conduire à transformer l'espace rural du delta du fleuve Rouge selon deux modalités principales (*figure 4*). D'une part, à l'intérieur du cadre villageois habité actuel, l'habitat va se densifier et progresser verticalement par construction d'habitations à étages de type urbain, comme nous le voyons sur la *photographie 5*. D'autre part, l'habitat va se recomposer autour des nouvelles zones d'activité économique, agricoles et non-agricoles, qui apparaissent aujourd'hui à l'extérieur des villages, lieux d'habitat groupé « traditionnels » dans le delta du fleuve Rouge (*photographies 3* et *4*). Dans les années à venir, il est crédible d'imaginer que la permanence des pratiques sociales précédemment décrites, conjointement aux évolutions futures des systèmes d'activité et de production, va permettre une expansion de ce nouvel habitat, pour l'instant dispersé au milieu des vergers ou étiré le long des routes, conduisant à une densification humaine supplémentaire des campagnes du delta. Cependant, du fait de densités de population rurale de plus en plus élevées, de la généralisation de la pluriactivité chez les ménages agricoles et de l'habitat qui se diversifie et intègre le type urbain (*photographies 3* et *5*), nous pouvons également nous interroger sur la définition à terme de l'espace rural dans le delta du fleuve Rouge.

[10] Cette photographie présente l'habitation du lot 15 de la *figure 3*. Sans pouvoir développer cette question qui mériterait une étude spécifique, nous remarquons que l'habitation en question, tout comme celle de la *photographie 3*, est à comparer au nouvel habitat urbain rencontré en ville, et n'a plus rien à voir avec l'habitat rural plus « classique » tel que nous l'observons sur les *photographies 2* et *4*.